



# D'r Innlemer

Revue Municipale d'Information

juillet 2014 N°13

## Chers habitants

*Le printemps 2014 a été marqué par l'effervescence des élections municipales et communautaires dans les 36 000 communes de France. Localement, la campagne s'est déroulée dans une grande sérénité.*

*Je vous félicite pour votre forte participation à cette élection avec un taux de 65 %.*

*Par ailleurs, je vous remercie du fond du cœur pour la belle confiance que vous avez apportée à l'équipe sortante «Ensemble pour l'Avenir d'INNENHEIM» que j'avais l'honneur de conduire. Cette équipe fortement renouvelée avec l'élection de 6 femmes et confortée par vos suffrages s'est remise au travail de suite pour ensemble porter le dynamisme de notre communauté villageoise, préserver le cadre de vie de ses habitants et développer notre mieux vivre ensemble.*

*Naturellement, la présente mandature sera plus délicate en raison d'une conjoncture économique morose, d'une situation financière très dégradée de notre pays, des réductions des dotations financières et des subventions et de l'accroissement des prélèvements par l'Etat.*

*A l'équipe municipale de saisir les opportunités qui se présentent, comme elle a su le faire ces dernières années pour réaliser des projets d'envergure avec respectivement la structure périscolaire et la salle multi-activités et la reconstruction et l'extension de l'école maternelle.*

*Notre pays affiche aujourd'hui une grande déprime qui s'est exprimée récemment à travers la forte abstention aux élections européennes et la victoire du Front National. Les partis du gouvernement devront se ressaisir rapidement, avec courage et lucidité afin de porter un projet clair et de tracer un cap à notre nation à défaut celle-ci ratera le train de la reprise. Espérons que notre équipe de France de football puisse apporter cette fraîcheur et cet enthousiasme pour fédérer nos forces et redynamiser notre économie. Cette reprise est indispensable et incontournable pour construire un avenir à notre jeunesse.*

*Le projet portant sur la création de grandes régions proposée par le Président de la République, ne doit pas être un écran de fumée devant cacher les problèmes structurels de la France mais au contraire aboutir à une réorganisation efficace et lisible de notre pays, avec des compétences clairement définies et responsables, l'ensemble devant générer de substantielles économies d'échelle.*

*Naturellement, la Commune devra rester le socle de l'administration de notre pays, pour assurer une proximité à nos concitoyens avec ses compétences régaliennes, mais elle aura aussi, avec courage et responsabilité, à s'engager pour conforter les compétences des Communautés de Communes. Ces dernières, à taille humaine, pourront être un moteur efficace du développement d'un territoire desservi.*

*Cet engagement de territoire devra se construire dans la concertation et le respect mutuel afin d'être plus efficace et plus dynamique encore, comme celui qui se pratique depuis plus de 40 ans sur les Terres de Sainte Odile.*

*Cette union des forces a permis notamment la réalisation de l'espace aquatique «l'O», la construction de la station d'épuration des eaux usées de MEISTRATZHEIM, une des plus performantes de France sans parler de la concrétisation des maillages des pistes cyclables entre nos communes et la réalisation du parc d'activités intercommunales d'OBERNAI, créateur d'emplois et de richesse.*

*Pour conclure, je vous souhaite de passer de belles vacances et une rentrée pleine de projets et d'enthousiasme.*

Cordiales salutations  
Alphonse KOENIG, Maire

# Informations communales :

## Elections municipales 2014 :

Les dernières élections municipales et communautaires ont eu lieu le 23 mars dernier, avec un taux de participation de l'ordre de 65% dans notre commune (61% au plan national).

A l'issue du 1<sup>er</sup> tour de scrutin, la liste « Ensemble pour l'Avenir d'Innenheim », menée par Alphonse KOENIG, a été élue.

**Les 3 conseillers communautaires**, titulaires siégeant à l'intercommunalité, élus lors de ce scrutin, sont Alphonse KOENIG, Sandra GERLING et Jean-Claude JULLY, avec pour suppléante, Mélanie GASIOREK.

**Les 15 conseillers municipaux** ont été installés dans leurs fonctions lors de la séance du Conseil Municipal du 29 mars. Il s'agit d'Alphonse KOENIG, Sandra GERLING, Jean-Claude JULLY, Mélanie GASIOREK, Dominique ROSFELDER, Laura HIRSCH, Hervé BENTZ, Marielle TANGHE, Vincent MOSCHLER, Claudia ESCHBACH, Edouard SCHAAL, Patricia PFISTER, Cyril WAGENTRUTZ, Christiane SAETTEL, Jean-Marie BENTZ.

Ils ont ensuite procédé à l'élection du Maire, Alphonse KOENIG et de ses 3 Adjoints : Jean-Claude JULLY (1<sup>er</sup> adjoint), Sandra GERLING (2<sup>ème</sup> adjointe) et Dominique ROSFELDER (3<sup>ème</sup> adjoint), puis à la désignation des délégués au SIVOM du Bassin de l'Ehn à savoir : Alphonse KOENIG et Dominique ROSFELDER.

A l'issue de cette séance, l'adjoint et les conseillers sortants, ont été chaleureusement remerciés pour leur grande disponibilité et leur excellent engagement au cours de leurs mandats au service de la communauté villageoise. Il s'agit de Patrick RITTER, Valérie GREBAUT, Josiane KLEIN, Joël FRUHAUFF, Gérard BENTZ, Gaston TAESCH ainsi que Dominique SAETTEL qui nous a quitté en date du 10 février 2014.

Le conseil municipal se réunit en moyenne une fois par mois (le 1<sup>er</sup> mardi du mois) ; les conseillers municipaux participent également aux différentes commissions communales. La date et l'ordre du jour de chaque conseil municipal peuvent être consultés sur [www.innenheim.fr](http://www.innenheim.fr).

## Compte de gestion d'Innenheim pour l'année 2013 :

Le conseil municipal, en date du 13 mars, approuve le compte administratif de l'exercice 2013 de la commune, arrêté aux sommes suivantes :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>Recettes</b>	€939 585,79	€ 847 586,31
<b>Dépenses</b>	€661 465,43	€ 1 080 535,38
<b>Excédent</b>	€278 120,36	
<b>Déficit</b>		€ 232 949,07
<b>Excédent global</b>	<b>€45 171,29</b>	

Cet excédent est reporté au budget primitif 2014 de la commune.

Pour la deuxième année consécutive, malgré une baisse de l'ordre de 5 % des dotations de l'Etat et des prélèvements de ce dernier qui sont en augmentation au titre du Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales : environ €13 000,00 en 2014 contre €7 536 en 2013, et pour ne pas alourdir la pression fiscale envers nos concitoyens, le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, a voté le **maintien des taux applicables aux taxes des contributions directes en 2014**.

## Reconstruction de l'école maternelle et réhabilitation du bâtiment de l'école élémentaire affecté à la bibliothèque et aux sanitaires :

Les travaux de reconstruction et d'extension du bâtiment de l'école maternelle sont en cours d'achèvement. Ils permettront d'accueillir dès la rentrée de septembre 2014 les 35 élèves inscrits dans les 2 classes pour l'année scolaire 2014-2015 dans les nouveaux locaux.

Ce bâtiment à ossature bois, réalisé dans le respect des réglementations thermiques et environnementales en vigueur, offre des volumes intéressants pour l'épanouissement, le bien-être et la réussite des enfants.

Pour cette opération d'un montant approximatif de €550 000,00 (*le décompte général définitif n'étant pas encore établi*), la Commune a obtenu des subventions de respectivement de 150 000 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) et €50 000,00 de la Région Alsace dans le cadre de son plan de soutien pour l'activité et l'emploi 2013/2014.

Un remerciement chaleureux est adressé à l'équipe du périscolaire ayant accepté le repli dans ses locaux des élèves de l'école maternelle durant une année scolaire et par là même la continuité de l'enseignement dans un cadre agréable pour nos enfants.

Par ailleurs à présent débiteront les travaux de rénovation de la partie du bâtiment de l'école élémentaire affectée à la bibliothèque et aux sanitaires.

Ils porteront sur la réfection de la couverture-zinguerie, la mise en œuvre d'une isolation intérieure et extérieure, la mise aux normes des installations électriques, la pose de fenêtres isolantes, la restructuration du chauffage et de la ventilation, des sanitaires et du crépi pour un budget prévisionnel de 120 000 €

### **Réforme du temps scolaire et organisation périscolaire :**

Le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires fixe de nouveaux principes qui seront mis en œuvre en septembre 2014. Mais cette réforme des rythmes scolaires telle qu'elle est présentée aujourd'hui n'apporte pas une réponse appropriée à l'attente de l'amélioration des fondamentaux de l'enseignement de nos élèves.

L'école maternelle et l'école élémentaire seront ouvertes :

- de 8h15 à 11h30 : les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; le mercredi jusqu'à 11h15
- de 13h30 à 15h30 : les lundis, mardis, jeudis et vendredis

En conséquence, le périscolaire sera ouvert :

- de 11h30 à 13h30 : les lundis, mardis, jeudis et vendredis,
- de 15h30 à 18h30 : les lundis, mardis, jeudis et vendredis,
- de 11h15 à 18h00 : les mercredis

Pendant les petites vacances scolaires (hors vacances de Noël et grandes vacances d'été) le périscolaire sera ouvert de 9h à 17h tous les jours.

### **Rentrée septembre 2014 au périscolaire d'Innenheim :**

Pour la rentrée de septembre 2014, le nombre d'inscrits est de :

51 enfants de 4 à 12 ans (avec 5 dérogations pour des enfants ayant l'âge de 4 ans dans l'année scolaire 2014/2015 et après consultation des assistantes maternelles)

**Les effectifs se répartissent de la manière suivante :**

	Enfants de 4 à 12 ans	
	midi	soir
LUNDI	29	24
MARDI	34	27
MERCREDI	Fin de matinée:10	Midi + après-midi :10
JEUDI	33	30
VENDREDI	34	26

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'inscrits a nettement augmenté. En 2013-2014, la moyenne haute était de 23 enfants. On en compte une bonne trentaine pour 2014-2015.

La capacité d'accueil de la structure périscolaire pour les deux animatrices actuellement en place est de 24 enfants. Cette capacité sera augmentée avec l'embauche d'une animatrice supplémentaire par l'ALEF (Association familiale de Loisirs Educatifs et de Formation) afin de répondre aux besoins des familles. A noter que l'ALEF est le gestionnaire du périscolaire.

Pour tout renseignement : Mme RAPP Régine

Tel :03.88.48.95.54 Mail: periscolaire.innenheim@alef.asso.fr

### **Etat d'avancement du lotissement « Haugaerten » :**

Après l'obtention du permis d'aménager portant sur trois terrains de construction l'automne dernier, les travaux se sont succédés harmonieusement grâce à un hiver clément et au professionnalisme des entreprises. Les travaux de débroussaillage et dessouchage ont pu être réalisés en pleine période hivernale.

L'emprise foncière du lotissement a été constituée avec l'acquisition de terrains, et la régularisation de servitude de passage. Le procès-verbal d'arpentage relatif à la constitution du périmètre de l'opération a été validé entre temps.

Les travaux de viabilisation (eau – assainissement – téléphone – raccordement électrique) ont été achevés ces derniers jours. La pose des enrobés de la voirie interviendra courant juillet.

Le prix de vente du terrain de construction a été fixé à €17 008,26 TTC/are dont €2 433,26 de TVA

### **Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique – SRCE :**

L'établissement du Schéma Régional de Cohérence Ecologique a été décidé lors du Grenelle de l'environnement, pour éviter que les zones de restauration de la nature ne soient que des îlots coupés les uns des autres. Le SRCE doit créer un maillage continu du territoire : la trame verte pour les aménagements boisés et la trame bleue pour les zones humides

Une première version a été présentée à la commune qui a demandé diverses modifications afin que les aménagements environnementaux tels les haies, fossés et bandes enherbées réalisés par la Commune dans le cadre des mesures compensatoires lors des deux remembrements soient pris en compte permettant ainsi cette continuité écologique préconisées par la SRCE. La deuxième version, modifiée en ce sens, par les Services de l'Etat a été approuvée.

Le SRCE, une fois adopté, s'imposera aux communes, aux communautés de communes et à tous les aménageurs du territoire : tout projet prévu sur le tracé du SRCE ne sera autorisé qu'à la condition de la mise en place de compensations écologiques fortes.

Le Conseil Général du Bas-Rhin a émis un avis réservé face à ces nouvelles contraintes.

## **La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPSO) : ses compétences**

La Communauté de Communes a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 1999 en reprenant les compétences exercées depuis 1976 par le SIVOM du secteur d'OBERNAI. Elle regroupe 6 communes : OBERNAI, BERNARDSWILLER, INNENHEIM, KRAUTERGERSHHEIM, MEISTRATZHEIM et NIEDERNAI. Elle compte environ 18 305 habitants (chiffres INSEE 2011).

Elle a pour objet d'associer les communes au sein d'un espace solidaire, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace (art. L.5214-1 du code général des collectivités territoriales).

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, le 23 mars 2014, les conseillers communautaires ont été désignés au suffrage universel direct lors des élections municipales (dans les communes de 1 000 habitants et plus)

Chaque commune dispose de 3 sièges, hormis Obernai qui en compte 13, soit au total 28 conseillers communautaires élus. Lors du conseil communautaire du 16 avril 2014 Monsieur Bernard FISCHER, Maire d'Obernai, a été réélu Président de la CCPSO.

La CCPSO gère actuellement sur le territoire des 6 communes, notamment les compétences ci-après :

- la production et la distribution de l'eau potable
- la gestion des réseaux de collecte des eaux usées ; l'assainissement
- la collecte et le traitement des ordures ménagères, le service du tri sélectif, la gestion des déchèteries et des conteneurs à verre
- la politique de l'enfance à travers les 8 structures d'accueil périscolaire (pour les 4-11 ans), l'animation jeunesse intercommunale (pour les 9-17 ans) et les actions en faveur des seniors
- la gestion de l'espace aquatique intercommunal "L'O"
- le développement économique à travers le Parc d'Activités Economiques Intercommunal (PAEI), le commerce et l'artisanat via un soutien à l'Association pour la Promotion Economique de la Région d'Obernai (APERRO)
- l'aménagement des pistes cyclables, l'animation touristique à travers l'Office de Tourisme d'Obernai, la valorisation du patrimoine bâti,...

## **DIVERS : Les demandes de permis de construire suivantes ont été transmises au Service Instructeur**

- M.et Mme LERCHER Jonathan : rénovation et extension d'une maison individuelle et démolition de la grange, 61, rue du Général de Gaulle
- Mme HESS Amande : extension de la maison existante par l'aménagement des annexes en logement et garage, 58, rue du Général de Gaulle
- SCI Le Grenier aux Chats : modification des façades de la dépendance et création d'un garage et d'un local, 4, rue du Général Leclerc
- M. ULRICH Nicolas et Mme GOICHAUD Jennifer : construction d'une maison d'habitation 3, rue de la Scheer
- M. et Mme GRIMM Albert : construction d'une maison d'habitation, 11, rue des Jardins
- EARL La Chapelle : recul de l'implantation du bâtiment, modification de la longueur du hangar et modification de l'aspect extérieur des façades, Lieu-dit «Niedermatten»
- M. GUTHLEBER Julien et Mme WAGNER Catherine : construction d'une maison individuelle 1, rue de la Scheer

### **Manifestations du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 décembre 2014 :**

6 juillet	: Grand concours de pêche	Association de Pêche et de Pisciculture Innenheim
12 juillet	: Fête Nationale	Comité de gestion
14 juillet	: Distribution des «WECKE»	Cour de la Mairie
22 août	: Marché paysan nocturne	
24 août	: Concours de pétanque	Pétanque
6 septembre	: Loto	Union Sportive Innenheim
7 septembre	: Portes ouvertes/inscription	Tennis Club Innenheim
14 septembre	: Pêche à la grosse truite (1)	Association de Pêche et de Pisciculture Innenheim
20 septembre	: Collecte vieux papiers	Place de l'ancien foyer
21 septembre	: Pêche à la grosse truite (2)	Association de Pêche et de Pisciculture Innenheim
21 septembre	: Concours de belote	Club de l'Amitié
19 octobre	: Marche d'automne	Association Sportive et Culturelle Innenheim
25 octobre	: Soirée «Les années 80»	Union Sportive Innenheim
26 octobre	: Chasse aux bonbons	Amicale des Sapeurs Pompiers
30 novembre	: Marché de Noël	Amicale des Sapeurs Pompiers
31 décembre	: Soirée Saint Sylvestre	Union Sportive Innenheim